

> Intitulé de l'emploi

## Médecin inspecteur

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le médecin inspecteur participe à la conception, la mise en œuvre, l'exécution et l'évaluation de la santé publique ainsi qu'à l'élaboration des textes réglementaires dans le domaine sanitaire et social.

> Activités principales

- Participation à l'élaboration des textes réglementaires dans le domaine sanitaire et social
- Contrôle et évaluation de l'organisation, de la qualité et de la sécurité des soins
- Inspection et assurance de la tutelle des établissements de santé
- Contrôle de l'exercice des professions médicales et paramédicales
- Mise en place et organisation de la veille sanitaire
- Élaboration, mise en place et évaluation des programmes d'information, de prévention, d'éducation
- Contrôle de la pédagogie de l'Institut de formation des professions sanitaires et sociales
- Relation avec les organismes internationaux

> Compétences requises

**Savoir :**

- Droit de la santé
- Économie de la santé
- Épidémiologie
- Institutions de Nouvelle-Calédonie
- Management des équipes

**Savoir-faire :**

- Gérer des programmes de santé (veille sanitaire)
- Évaluer des programmes de santé publique
- Rédiger administrativement
- Animer des réseaux

**Comportements professionnels :**

- Éthique et déontologie
- Diplomatie
- Sens de l'écoute
- Sens de la communication
- Indépendance
- Intégrité
- Impartialité

> Conditions particulières d'exercice

- Astreintes liées à la surveillance sanitaire

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

> Proximité avec d'autres emplois

- Médecin inspecteur du travail